



<p><b>REPUBLIQUE FRANÇAISE</b></p> <p>00 00 00 00 00 00</p> <p><b>DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES</b></p> <p>00 00 00 00 00 00</p> <p><b>COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ</b></p>	<p><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ</b></p> <p>00 00 00 00 00 00</p> <p><b>SEANCE DU 30 JUIN 2022</b></p>
<p><b>Nombre de Conseillers en exercice : 71</b>  <b>Présents à la séance : 39</b>  <b>Ont participé au vote : 56</b>  <b>Pour : 56 Contre : 0 Abstention : 0</b>  <b>Date de la convocation : 23 juin 2022</b></p>	<p>L'an deux mille <b>VINGT DEUX</b> et le <b>TRENTE JUIN</b>, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Conflent Canigó s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de sa réunion, sous la présidence de <b>Monsieur Jean-Louis JALLAT, Président.</b></p>
<p><b>Objet :</b></p> <p style="text-align: center;"><b>OPAH</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Attributions de subventions</b></p> <p><b>N° d'Ordre : 205-22</b></p>	<p><b>ASSISTAIENT A LA SEANCE :</b> Eric MAHIEUX, Jean-Louis BOSC, Josette PUJOL, Patrick MARCEL, Daniel ASPE, Roger PAILLES, Claude ESCAPE, Stéphane GILMANT, Jean-François LABORDE, Jean-Pierre VILLELONGUE, Yaël DELVIGNE, Anne LAUBIES, Jean-Luc BLAISE, Anne-Marie CANAL, Christian TRIADO, Jean-Louis JALLAT, Yves DELCOR, Ahmed BEKHEIRA, Elisabeth PREVOT, Corinne DE MOZAS, Guy PEIX, Agnès ANCEAU-MORER, Thérèse GOBERT-FORGAS, Bernard LAMBERT, Gladys DA SILVA, Nathalie CORNET, David MONTAGNE, Nicolas BERJOAN, Jean MAURY, Jean-Louis SALIES, Jean-Jacques ROUCH, Claude SIRE, Jean SERVAT, Nicole BEAUX, Henri GUITART, Raphaël VIGIER, Pierre SERRA, René DRAGUE, Marie-France MARTIN, Bruno GUERIN.</p> <p><b>ABSENTS REPRESENTES PAR UN SUPPLEANT :</b>  Michel LLANAS était représenté par Frédéric GALIBERT,  Marie-Edith PERAL était représenté par Eric CHATELUS,</p> <p><b>ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :</b>  Fernand CABEZA a donné procuration à Anne-Marie CANAL,  Patrice ARRO a donné procuration à Jean-Louis SALIES  Chantal CALVET a donné procuration à Jean-Pierre VILLELONGUE,  Guy CASSOLY a donné procuration à Anne LAUBIES,  Thierry BEGUE a donné procuration à Jean-Louis JALLAT,  Eric RODRIGUEZ a donné procuration à Jean-Jacques ROUCH,  Géraldine BOUVIER a donné procuration à Nathalie CORNET,  Etienne TURRA a donné procuration à Thérèse GOBERT-FORGAS,  Claire LAMY a donné procuration à Corinne DE MOZAS,  Laurent CHARCOS a donné procuration à Gladys DA SILVA,  Aude VIVES a donné procuration à Pierre SERRA,  Françoise ELLIOTT a donné procuration à Bruno GUERIN,  Christelle LAPASSET a donné procuration à Jean MAURY,  Olivier GRAVAS a donné procuration à Jean-Luc BLAISE,  Christine HIERREZUELO a donné procuration à Henri GUITART,</p> <p><b>ABSENTS EXCUSES :</b>  Sébastien NENS, Olivier CHAUVEAU, Johanna MESSEGER, Philippe DORANDEU, Yaël DELVIGNE, Gérard QUES, André ARGILES, Jean CASTEX, Jean-Christophe JANER, André JOSSE, Jean-Marie MAYDAT, Guy BOBE, Alain ESTELA, Patrick LECROQ, Robert JASSEREAU.</p>
<p><b>Secrétaire de Séance : Anne LAUBIES</b></p>	

**Le Président,**

**RAPPELLE** à l'assemblée la délibération n°109-16 du 04 juillet 2016 modifiant la délibération n° 65 -16 du 08 avril 2016 relative aux crédits attribués par la communauté de communes pour l'OPAH et l'autorisant à signer la convention entre les partenaires, pour une durée de 3 ans renouvelable pour 2 années supplémentaires est établie entre la Communauté de Communes Conflent Canigó et les partenaires financiers.

**INDIQUE** à l'assemblée que Mesdames DENUX Françoise, PRUGNIEL Sandrine, GRIAS Monique pour Monsieur CROUILLES Bernard, Messieurs ASSENS René, ASSENS Julien, DALMER Mathieu ont présenté

un dossier concernant la réhabilitation de logements, dossiers présentés par le cabinet « Soliha » chargé du suivi et de l'animation de l'opération.

**PROPOSE** à l'assemblée, d'attribuer (sous réserve de la décision d'attribution d'une subvention par l'Agence nationale d'Amélioration de l'Habitat) une aide forfaitaire de la Communauté de Communes Conflent Canigó :

PROPRIETAIRE	Nature des travaux	ADRESSE	MONTANT DES TRAVAUX TTC	PROPOSITION PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
Mme DENUX Françoise	Amélioration de l'habitat (habitat indigne, propriétaire occupant)	ESPIRA-DE-CONFLENT	30 606,62 €	2 000,00 €
Mme PRUGNIEL Sandrine	Economie d'énergie	CODALET	43 404,27 €	1 000,00 €
M. ASSENS René	Travaux d'adaptation maintien au domicile (propriétaire occupant)	RIA-SIRACH	576,00 €	408,00 €
M. ASSENS Julien	Travaux d'amélioration de l'habitat (propriétaire bailleur)	PRADES	165 798,73 €	4 000,00 €
M. DALMER Mathieu	Amélioration de l'habitat (habitat indigne, propriétaire occupant)	TREVILLACH	74 804,31 €	2 000,00 €
Mme GRIAS Monique (pour hébergeant CROUILLES Bernard)	Travaux d'adaptation maintien au domicile (propriétaire occupant)	SERDINYA	9 460,00 €	1 500,00 €

**RAPPELLE** que Madame SOLA Fransisca avait sollicité une subvention pour des travaux d'adaptation à domicile (adaptation du logement à la perte d'autonomie) d'un montant de 2 658,78 € TTC au 14 rue des Pyrénées à Prades.

**DIT QUE** la demande de subvention a été validée par conseil communautaire du 08/07/2021, pour un montant de 1 500,00 € (subvention de la CC).

**PRECISE** que les travaux ont bien été réalisés comme l'atteste SOLIHA (certificat de service fait en date du 10/01/2021).

**FAIT PART** au Conseil que Madame SOLA est décédée ; les travaux ont bien été réalisés et le notaire Maître Dominique JANER est chargée du règlement de la succession et se porte-fort pour les ayants droits dans la mesure où des sommes seraient dues à la succession.

**PROPOSE** au conseil étant donné que les travaux ont été réalisés et contrôlés par SOLIHA, l'ANAH ayant procédé au règlement de sa part de subvention au notaire dans le cadre de la succession, de verser également la subvention au notaire, d'un montant de 1 500,00 €.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**  
**Oui l'exposé de son Président, Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**ACCEPTE**, conformément à la décision du Conseil Communautaire du 04 juillet 2016, d'attribuer l'aide forfaitaire intercommunale à :

PROPRIETAIRE	Nature des travaux	ADRESSE	MONTANT DES TRAVAUX TTC	PROPOSITION PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
Mme DENUX Françoise	Amélioration de l'habitat (habitat indigne, propriétaire occupant)	ESPIRA-DE-CONFLENT	30 606,62 €	2 000,00 €
Mme PRUGNIEL Sandrine	Economie d'énergie	CODALET	43 404,27 €	1 000,00 €
M. ASSENS René	Travaux d'adaptation maintien au domicile (propriétaire occupant)	RIA-SIRACH	576,00 €	408,00 €
M. ASSENS Julien	Travaux d'amélioration de l'habitat (propriétaire bailleur)	PRADES	165 798,73 €	4 000,00 €
M. DALMER Mathieu	Amélioration de l'habitat (habitat indigne, propriétaire occupant)	TREVILLACH	74 804,31 €	2 000,00 €
Mme GRIAS Monique (pour hébergeant CROUILLES Bernard)	Travaux d'adaptation maintien au domicile (propriétaire occupant)	SERDINYA	9 460,00 €	1 500,00 €

**DIT QUE** les crédits ont été prévus au budget de la communauté de communes Conflent Canigó, article 20422.

**ACCEPTE** étant donné que les travaux ont été réalisés et contrôlés par SOLIHA, l'ANAH ayant procédé au règlement de sa part de subvention au notaire dans le cadre de la succession, de verser également la subvention au notaire, d'un montant de 1 500,00 €, suite au décès de Madame SOLA Fransisca.

**AUTORISE** Monsieur Le Président à signer toutes pièces afférentes à cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus par tous les membres présents qui ont signé sur la minute.

Le 21 JUIL. 2022  
 Pour extrait, certifié conforme,  
 Le Président,  
 Jean-Louis JALLAT.

